



# nendazpanorama

n° 100 ■ juillet 2009

## au sommaire

### Nouvelles autorités page 2

Cette première édition de la législature présente brièvement les personnes qui ont charge de la conduite des affaires publiques désormais : conseil communal, juge et vice-juge, Grand Conseil, Préfecture, Chambres Fédérales.

### L'organisation administrative... page 5

... répartit les tâches entre diverses commissions, institutions, délégations officielles. Présentation des missions et des personnes à qui elles ont été confiées.

### Merci aux anciens page 10

Quatre conseillers communaux sont rentrés dans le rang le 31 décembre dernier. Hommage à eux. Suivi de la liste des 43 anciens conseillers (ères) encore en vie au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### Mérites sportifs page 12

Discours prononcé par M<sup>me</sup> la conseillère Nadine Venetz lors de la remise des mérites sportifs 2008.

### Les décharges sauvages et l'évacuation des déchets page 13

Information du service communal de sécurité relevant une prolifération des décharges sauvages sur le territoire communal.

## éditorial

par Francis Dumas, président de Nendaz

En référence à l'histoire la législature qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier dernier est la 48<sup>e</sup> depuis l'instauration du régime communal par la Constitution suisse de 1848. Inutile donc d'insister sur le fait qu'elle s'inscrit dans une continuité, comme dans l'évolution rendue nécessaire par le modernisme de notre temps. N'en déplaise à certains.

Ce qui importe par contre est qu'au sein de l'autorité chacun se mette à l'ouvrage avec conviction et animé du désir de servir la communauté.

Sur ce plan-là j'ose affirmer que l'amalgame entre l'expérience des anciens et la fougue des nouveaux arrivés est opéré et que le moteur tourne désormais à plein régime. Le Conseil communal a, ici, une pensée bienveillante pour ceux de ses membres qui ont laissé leur siège à disposition le 31 décembre de l'an passé. MERCI sincèrement à eux; ils ont rempli leur mandat avec compétence et au plus près de leur conscience (voir pages 10 et 11).

Comme chacun sait le premier acte de l'exécutif nouveau est celui de sa propre organisation. Cela consiste à se répartir le travail entre collèges : en désignant des commissions et des délégations; en nommant des

représentants auprès des institutions, des associations, voire des conseils d'administration où Nendaz a des intérêts à faire valoir. Cette publication vous expose ce dispositif par le détail (voir pages 5 à 9). Vous y remarquerez quelques nouveautés : notamment une commission «administration générale et développement durable», une commission «économie et tourisme»... Dans le catalogue des attributions quelques tâches changent de dicastères par rapport au passé. Prenez en connaissance.

Votre Conseil communal va œuvrer, c'est son engagement, pour le meilleur profit de tous les Nendards, comme de leurs hôtes. Il privilégiera les aspects qualitatifs de la vie dans notre vallon. Ceci dit, il se permet aussi de faire appel à votre compréhension ainsi qu'à votre franche collaboration. Si chacun de nous, individuellement, fait son possible, tous ensemble nous pourrions même l'impossible. Ou presque. Personnellement enfin, je me réjouis de poursuivre avec enthousiasme la mission confiée. Merci pour votre confiance.

# autorités nendettes

conseil communal - législature 2009-2012

Organe exécutif : le Conseil communal de Nendaz est composé de 11 membres. Il joue également le rôle de conseil bourgeoisial.

## Dumas Francis

PRÉSIDENT DE NENDAZ

En activité depuis 2001  
Vice-président, de 1997 à 2000  
Conseiller communal de 1993 à 1996  
Né en 1956, marié, 2 enfants  
Ingénieur ETS  
Domicilié à Baar  
Tél. privé: 027 207 27 63  
Prof.: 027 203 51 41 - 079 221 07 23  
E-mail: francisdumas@bluewin.ch



Représente le PDC

## Fournier Philippe

VICE-PRÉSIDENT DE NENDAZ

En activité depuis 2001  
Conseiller communal de Nendaz  
de 1997 à 2000  
Né en 1971, célibataire  
Employé de banque  
Domicilié au Bleusy, Haute-Nendaz  
Tél. privé: 027 288 50 30  
Prof.: 079 214 21 17  
E-mail: fournier@fortisbanque.ch



Représente le PDC

## Bornet Myriam

CONSEILLÈRE COMMUNALE

En activité depuis 2005  
Née en 1964, mariée, 4 enfants  
Mère au foyer  
Domiciliée à Beuson  
Tél. privé:  
027 288 10 10 - 079 791 86 55  
E-mail: myriambornet@bluewin.ch



Représente le PDC

## Crettenand Olivier

CONSEILLER COMMUNAL

Nouveau  
Né en 1976, marié, 2 enfants  
Ingénieur électronicien  
Domicilié à Basse-Nendaz  
Tél. privé: 027 321 22 53  
Prof.: 079 679 37 32  
E-mail: olivier.crettenand@esr.ch



Représente le PDC

## Délèze Séverine

CONSEILLÈRE COMMUNALE

Nouvelle  
Née en 1974, célibataire  
Dessinatrice en génie civil  
Domiciliée à Haute-Nendaz  
Prof.: 078 722 19 16  
E-mail: s.deleze@netplus.ch



Représente le parti socialiste

## Follonier Bernard

CONSEILLER COMMUNAL

Nouveau  
Né en 1972, marié, 2 enfants  
Entrepreneur  
Domicilié à Baar-Nendaz  
Tél. privé: 027 207 24 36  
Prof.: 079 221 87 51  
E-mail: info@lbf-cr.ch



Représente le PLR

## Fournier Michel

CONSEILLER COMMUNAL

En activité depuis 2001  
Né en 1956, marié, 2 enfants  
Instituteur  
Domicilié à Cor  
Tél. privé: 027 346 68 41  
Prof.: 027 346 44 40 - 079 302 36 11  
E-mail: michel.fournier.cor@netplus.ch



Représente le parti socialiste

## Fournier Sébastien

CONSEILLER COMMUNAL

En activité depuis 2005  
Né en 1976, célibataire  
Ingénieur en génie civil  
Domicilié à Sornard  
Tél. privé: 079 383 40 04  
Prof.: 027 329 08 80  
E-mail: s.fournier@technicadsarl.ch



Représente le PLR

# autorités nendettes

conseil communal - législature 2009-2012

## Fragnière Frédéric

CONSEILLER COMMUNAL

En activité depuis 2005  
Né en 1977, marié, 3 enfants  
Informaticien - Quality Manager  
Domicilié à Basse-Nendaz  
Tél. privé: 027 288 20 50  
Prof.: 079 277 65 08  
E-mail: fred.fragniere@bluewin.ch



Représente le PDC

## Theytaz Pierre

CONSEILLER COMMUNAL

En activité depuis 2001  
Né en 1957, marié, 2 enfants  
Instituteur  
Domicilié à Sornard  
Tél. privé: 027 288 15 62  
Prof.: 027 288 19 20 - 078 602 15 62  
E-mail: pierre.theytaz@netplus.ch



Représente le PDC

## Venetz Nadine

CONSEILLÈRE COMMUNALE

Nouvelle  
Née en 1956, mariée, 2 enfants  
Infirmière  
Domiciliée à Sornard  
Tél. privé: 027 288 51 50  
Prof.: 079 722 42 52  
E-mail: venetz.home@bluewin.ch



Représente le PLR

# autorités nendettes

juge et vice-juge de commune

## Devènes Olivier

JUGE DE COMMUNE

En activité depuis 2005  
Vice-juge, de 1997 à 2004  
Né en 1962, marié, 3 enfants  
Maître électricien  
Domicilié à Saclentse  
Tél. privé: 027 288 35 50  
Prof.: 079 628 59 63



Représente le PDC

## Fournier Mireille

VICE-JUGE DE COMMUNE

En activité depuis 2005  
Née en 1977, mariée, 1 enfant  
Licenciée ès Sciences sociales,  
éducatrice  
Domiciliée à Basse-Nendaz  
Tél. privé: 027 288 20 73  
Prof.: 079 668 70 76 - E-mail: mbourban@bluewin.ch



Représente le PDC

# autorités nendettes

députation au grand conseil - législature 2009-2012

## Claivaz Christophe

DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

Nouveau  
Député-suppléant au Grand Conseil,  
2005-2008  
Né en 1973, célibataire  
Ingénieur  
Domicilié à Haute-Nendaz



Représente le PLR

## Délitroz Pierre-Alain

DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

Nouveau  
Député-suppléant au Grand Conseil,  
2005-2008  
Né en 1965, marié, 2 enfants  
Enseignant  
Domicilié à Aproz



Représente le PDC

## Fournier Didier

DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

Nouveau  
Né en 1967, célibataire  
Travailleur social  
Domicilié à Basse-Nendaz



Représente le parti socialiste

## Délèze Julien

DÉPUTÉ-SUPLÉANT AU GRAND CONSEIL

Nouveau  
Né en 1986, célibataire  
Etudiant  
Domicilié au Bleusy



Représente le parti socialiste

## Eggel Beat

DÉPUTÉ-SUPLÉANT AU GRAND CONSEIL

En activité depuis 2005  
Né en 1977, célibataire  
Gestionnaire en tourisme  
Domicilié à Beuson



Représente le PDC

## Mariétoz Gaby

DÉPUTÉ-SUPLÉANT AU GRAND CONSEIL

Nouveau  
Né en 1954, marié, 3 enfants  
Comptable  
Domicilié à Fey



Représente le PDC

# autorités nendettes

préfecture et conseil national

## Clerc Jean-Marie

SOUS-PRÉFET DU DISTRICT DE CONTHEY

Né en 1957, marié, 3 enfants  
Maître professionnel  
Domicilié à Aproz



Représente le PDC

## Rossini Stéphane

CONSEILLER NATIONAL

En activité depuis 1999  
Né en 1963, divorcé, 2 enfants  
Dr en sciences sociales  
Domicilié à Haute-Nendaz



Représente le parti socialiste

# organisation administrative

période législative 2009-2012

## Commissions du Conseil communal



- Organisation administrative
- Gestion administrative du personnel
- Secrétariat général
- Contrôle des habitants
- Service des étrangers
- Information publique
- Archives
- Informatique
- Votations/Elections
- Etablissements publics
- Organisation du travail du personnel y relatif

- Règlements communaux et contrôle interne
- Location des bâtiments communaux
- Bilan et plan directeur de développement durable

PRÉSIDENT      Fragnière Frédéric, conseiller communal  
MEMBRES        Fournier Michel, conseiller communal  
                      Darioli Serge, Baar  
                      Délèze Jean-Jacques, Beuson  
                      Loye Jean-Pierre, Brignon  
SECRÉTAIRE     Charbonnet Philippe, Beuson



- Comptabilité générale: comptes et budgets
- Planification financière
- Débiteurs/créanciers
- Gérance des titres
- Service de la dette
- Fiscalité/parafiscalité
- Contentieux
- Redevances

- Organisation du travail du personnel y relatif
- Concessions hydrauliques et électriques

PRÉSIDENT      Dumas Francis, président  
MEMBRES        Fournier Michel, conseiller communal  
                      Bornet Frédéric, Haute-Nendaz  
                      Fournier Annette, Brignon  
                      Fournier Louis, Haute-Nendaz  
SECRÉTAIRE     Charbonnet Philippe, Beuson



- Elaboration des plans de zones et du RCC
- Remembrements
- Rectifications de limites
- Plans de structuration
- Gestion des données: cartographie des dangers, des zones de protection, des équipements, des installations mécaniques
- S.I.T.
- Collaboration avec les autres commissions pour les projets importants: plans généraux, ouvrages ayant une influence sur le terrain
- Construction et entretien des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

- Construction et entretien des STEPS
- Organisation du travail du personnel y relatif

PRÉSIDENT      Crettenand Olivier, conseiller communal  
MEMBRES        Bornet Benoît, Basse-Nendaz  
                      Bourban Frédéric, Haute-Nendaz  
                      Délèze José, Haute-Nendaz  
                      Lathion Jean-Marc, Haute-Nendaz  
SECRÉTAIRE     Balet Yves, Aproz



- Autorisations de construire
- Application du règlement des constructions
- Construction et entretien des bâtiments communaux et scolaires
- Organisation du travail du personnel y relatif
- Aide au logement et à la rénovation
- Eco-énergie dans la construction

PRÉSIDENT      Follonier Bernard, conseiller communal  
MEMBRES        Charbonnet Eric, Brignon  
                      Délèze Pierre-Alain, Basse-Nendaz  
                      Fragnière-Glassey Nicole, Saclentse  
                      Lathion Jean-Bernard, Basse-Nendaz  
SECRÉTAIRE     Balet Yves, Aproz



- Construction et entretien des routes, des chemins, des places, des cours d'eau, de l'éclairage public
- Déblaiement des neiges
- Ordures ménagères
- Propreté des agglomérations
- Décharges
- Entretien des parcs et jardins
- Cimetières

- Location des places
  - Organisation du travail du personnel y relatif
- PRÉSIDENT Fournier Sébastien, conseiller communal
- MEMBRES Déléze Séverine, conseillère communale  
Baudin Roger, Haute-Nendaz  
Déléze Romain, Basse-Nendaz  
Martignoni Didier, Haute-Nendaz
- SECRÉTAIRE Ménétrey Olivier, Aproz



- Tâches de police
- Parcage, circulation, signalisation routière
- Règlement de police et son application
- Protection civile
- Lutte contre le feu
- Corps des sapeurs-pompiers
- Matériel, locaux, abris
- Sécurité publique
- Colonne de secours
- Groupe d'intervention en cas de catastrophe
- Sécurité et santé au travail
- Organisation du travail du personnel y relatif

- PRÉSIDENT Theytaz Pierre, conseiller communal
- MEMBRES Bornet Pierre-André, Aproz  
Briguet Gilles, Fey  
Déléze Julien, Le Bleusy  
Déléze Joël, Fey  
Fournier Hervé, Beuson  
Glassey Christian, Aproz
- MEMBRES le commandant du feu
- D'OFFICE le chef local de la P.C.
- SECRÉTAIRE Glassey Christian, Aproz



- Exploitation des forêts
- Entretien des routes et chemins forestiers
- Achat, vente et échange de terrains
- Triage forestier
- Limites bourgeoises
- Travaux de défense contre les dangers naturels
- Autres dossiers en relation avec la bourgeoisie

- PRÉSIDENT Fournier Philippe, vice-président
- MEMBRES Pierre Theytaz, conseiller communal  
Déléze Damien, Haute-Nendaz  
Gillioz Luc, Brignon  
Praz Grégoire, Basse-Nendaz
- SECRÉTAIRE Frédéric Bourban, garde-forestier, Basse-Nendaz

*N.B. : les membres de la commission sont membres également de la commission intercommunale du Triage Forestier.*



- Contacts avec les sociétés
- Gestion du centre sportif
- Concept sportif
- Places de jeux et de sport
- Affaires culturelles
- Animation et manifestations
- Concerts et lotos
- Organisation du travail du personnel y relatif
- Décoration
- Bibliothèque

- PRÉSIDENTE Venetz Nadine, conseillère communale
- MEMBRES Conti Francine, Haute-Nendaz  
Déléze Eric, Haute-Nendaz  
Fournier Raphaël, Haute-Nendaz  
Perroud Jean-Robert, Brignon  
† Theytaz Jean-Baptiste, Haute-Nendaz  
Vouillamoz Julien, Haute-Nendaz
- SECRÉTAIRE Fournier Fabienne, Haute-Nendaz



- Cadastre
- Mensurations, introduction du R.F. fédéral
- Limites intercommunales
- Organisation du travail du personnel y relatif

PRÉSIDENT Fournier Michel, conseiller communal  
MEMBRES Déléze Eddy, Haute-Nendaz  
Déléze Roger, Haute-Nendaz  
Mariéthoz Daniel, Haute-Nendaz  
Michelet Nicolas, Aproz  
SECRÉTAIRE Glassey Jean-Claude, Clèbes



- Fonctionnement des classes: activités scolaires et parascolaires
- Personnel enseignant et direction
- Contact et information aux parents
- Equipements scolaires
- Etude des dossiers de construction et de transformation des bâtiments scolaires
- Acquisition de mobilier et de matériel d'enseignement
- Aide aux apprentis
- Visite des entreprises et des apprentis

PRÉSIDENTE Bornet Myriam, conseillère communale  
MEMBRES Crettenand Olivier, conseiller communal  
Bornet Geneviève, Basse-Nendaz  
Baeriswil-Mariéthoz Erica, Haute-Nendaz  
Crettenand Patrick, Aproz  
POUR LA RELIGION Curé Bertelletto Léonard, Basse-Nendaz  
AVEC VOIX  
CONSULTATIVE Déléze Marie-Danielle, Basse-Nendaz  
Broccard Jacques, Haute-Nendaz  
SECRÉTAIRE Constantin Marie-Cathy, Basse-Nendaz



- Inspection du bétail et des viandes
- Aménagement et équipements des zones et chemins agricoles (PDER)
- Relations avec les consortages
- Irrigation
- Aides à l'agriculture
- Valorisation du terroir et de ses produits
- Tourisme rural, gîtes ruraux

PRÉSIDENTE Déléze Séverine, conseillère communale  
MEMBRES Bornet Joël, Brignon  
Devènes Jean-Noël, Baar  
Fournier Laurent, Sornard  
Métrailler Christian, Fey  
SECRÉTAIRE Mariéthoz Mélanie, Basse-Nendaz



- Tâches légales
- Secours, aide sociale
- Prévoyance sociale
- Organisation médico-sociale
- Hôpitaux
- Aînés
- Petite enfance

- Soutien à la jeunesse
- Office communal du travail et du chômage

PRÉSIDENT Fournier Philippe, vice-président  
MEMBRES Venetz Nadine, conseillère communale  
Clerc Gilles, Aproz  
Fournier Dominique, Baar  
Clausen Anne, Aproz  
SECRÉTAIRE Fournier Freddy, Basse-Nendaz



- Stratégie de l'économie et du tourisme
- Développement durable
- Infrastructures et investissements

PRÉSIDENT Francis Dumas, président  
MEMBRES Déléze Séverine, conseillère communale  
Follonier Bernard, conseiller communal  
Alleman Jean-Pierre, NTSA  
Fournier Jean-Pierre, NTSA  
Lathion Philippe, NTSA  
Mariéthoz Frédéric, NTSA  
SECRÉTAIRE Sébastien Epiney, directeur office du tourisme

## Institutions

### COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA P.C. PRINTSE

- Pour Nendaz

PRÉSIDENT

Theytaz Pierre, conseiller communal  
Gillioz Paul-André, Haute-Nendaz  
Mariéthoz Jérôme, Haute-Nendaz  
Mariéthoz Gaby, Fey  
Fournier Jean-Pierre, Basse-Nendaz

MEMBRES

---

### COMMISSION INTERBOURGEOISIALE (TRIAGE FORESTIER)

- Pour Nendaz

PRÉSIDENT

Fournier Philippe, vice-président  
Pierre Theytaz, conseiller communal  
Dèleze Damien, Haute-Nendaz  
Gillioz Luc, Brignon  
Praz Grégoire, Basse-Nendaz

MEMBRES

---

### CHAMBRE PUPILLAIRE

PRÉSIDENTE

Fournier Mireille, vice-juge  
Devènes Olivier, juge  
Clausen Léo, Aproz

MEMBRES

MEMBRES-SUPPLÉANTS

Nendaz Anne-Marie, Haute-Nendaz  
Lathion Jean-François, Saclentse  
Glassey Catherine, Basse-Nendaz

SECRÉTAIRE

---

### TRIBUNAL DE POLICE

PRÉSIDENT

Theytaz Pierre, conseiller communal  
Glassey Christian, Aproz  
Dèleze Julien, Le Bleusy

MEMBRES



Une balade culturelle originale pour l'été 2009.

## Délégations officielles

	PRÉSIDENT	
	MEMBRES	
• Conseil de fondation «EMS Foyer Ma Vallée»		Fournier Philippe, vice-président Venetz Nadine, conseillère communale Clerc Gilles, Aproz Fournier Dominique, Baar Clausen Anne, Aproz
• Groupe de coordination Cleuson-Dixence		Dumas Francis, président Fournier Sébastien, conseiller communal Fournier Michel, conseiller communal
• Délégation au Conseil d'administration de Nendaz Tourisme SA		Dumas Francis, président Dèleze Séverine, conseillère communale Follonier Bernard, conseiller communal
• Déléguée au Conseil de gestion de la Paroisse de Nendaz		Bornet Myriam, conseillère communale
• Délégués au Conseil de gestion de la Paroisse de Veysonnaz		Fragnière Frédéric, conseiller communal Charbonnet Christian, Clèbes
• Déléguée à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard		Venetz Nadine, conseillère communale
• Délégués à la commission d'impôt du district		Charbonnet Philippe, Beuson Glassey Jean-Claude, Clèbes
• Délégué au Conseil d'administration de l'ancien hôpital de Gravelone des communes des districts de Sion-Hérens-Conthey		Fournier Philippe, vice-président
• Comité de direction de l'Association pour le CMS du Vallon de la Printse		Les 5 membres de la commission des affaires sociales Dèleze Simon, Sornard Fournier Didier, député, Basse-Nendaz Weissmueller Sonia, Haute-Nendaz
• Délégué au Conseil de fondation Jacques Michelet-Praz		Fournier Philippe, vice-président
• Déléguée au Comité de l'Association des Ateliers du P'tit Bec		Venetz Nadine, conseillère communale
• Délégué auprès de l'Association Régionale de Sion		Dumas Francis, président
• Délégué auprès de l'Association forestière de la région de Sion		Fournier Philippe, vice-président
• Délégué au Conseil d'administration des Associations forestières		Fournier Philippe, vice-président
• Délégués à la commission scolaire de Veysonnaz		Fournier Myriam, conseillère communale Fragnière Gilles, Clèbes
• Déléguée à l'Association pour les soins dentaires à la jeunesse		Bornet Myriam, conseillère communale
• Délégués à l'Assemblée générale de l'UTO		Fournier Sébastien, conseiller communal Ménétrety Olivier, Aproz
• Délégué au Conseil d'administration de SEIC SA		Dumas Francis, président
• Délégué au Comité du Grand Bisse de Vex		Fournier Sébastien, conseiller communal
• Délégué au Comité des «Bienfaits de la Printse»		Fournier Michel, conseiller communal



## merci aux anciennes autorités communales

On doit à Shakespeare, le grand dramaturge anglais, cette réplique plutôt fraîche: *«le Temps ressemble à un hôte du grand monde, qui serre froidement la main à l'ami qui s'en va et qui, les bras étendus, embrasse le nouveau venu»*. Le Temps qui va son pas léger, uniforme et... irréversible. Avec cet air un peu hautain de dire qu'il faut faire les bouquets pendant la saison des fleurs. C'est vrai, certes. Mais ne laissons pas au Temps toute la place. L'Homme est là, *capable de serrer chaleureusement la main des amis, même lorsqu'ils s'en vont*.

Quatre membres du Conseil communal de l'ancienne législature ont «fait leurs bouquets» ces dernières années qui orneront, c'est notre souhait, de leurs couleurs et de leurs parfums les souvenirs de demain.

Consacrer de son temps, de son énergie, de son intelligence au service de la communauté est d'autant remarquable que l'époque est à l'individualisme, au désintéret du collectif, à l'émergence d'une sorte de désincarnation des valeurs où l'on se permet le droit de la critique sans l'assortir du devoir de la connaissance. Etre conseiller(ère) communal(e) c'est être disponible: c'est faire don de sa personne, faire don de son engagement. Pour construire la cité, l'organiser, l'améliorer. En un mot c'est servir. Contribuer à bien faire l'aujourd'hui, à bien préparer l'avenir. Les missions de l'édile.

Au nom de l'autorité en exercice, au nom de toutes les Nendettes, de tous les Nendards, nous disons un grand et sincère MERCI à nos quatre concitoyens récemment descendus du bateau pour

rejoindre les rangs de ceux qui ont servi. Ils méritent reconnaissance et respect. Merci pour les tâches accomplies, pour les sacrifices consentis; merci d'avoir été tout simplement là, sur le pont, à la manœuvre de notre vaisseau communal. S'il devait vous arriver parfois de penser que «le temps serre froidement la main de celui qui s'en va», souvenez-vous que ceux qui restent auront à cœur, toujours, de conserver l'héritage laissé et de le faire fructifier. Pour ne point le perdre de vue ils inscriront vos noms dans le grand registre de l'Histoire. Merci encore et tous nos vœux.

En guise d'hommage aux sortant(e)s une courte carte de visite de leur carrière communale; aux anciens en général un extrait du tableau d'honneur mis à jour.

### Anciennes autorités au 31.12.2009

#### Bourban Gisèle

CONSEILLÈRE COMMUNALE DE 1997 À 2008

- de 1997 à 2008: - présidente de la commission «Sport, animation et culture»
- de 1997 à 2004: - déléguée au comité de l'Association du Centre sportif de Nendaz
- de 2001 à 2008: - déléguée à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard
- de 2001 à 2008: - déléguée au comité de la Société de développement de Nendaz

#### Bourban Jacques

CONSEILLER COMMUNAL DE 1997 À 2008

- de 1997 à 2008: - président de la commission «Bourgeoisie et forêts»
- président de la commission «interbourgeoisiale» (trilage forestier)
- de 1997 à 2004: - délégué, vice-président de l'Association forestière de la région de Sion
- de 2004 à 2008: - délégué, président de l'Association forestière de la région de Sion
- de 1997 à 2008: - Membre du comité des Associations Forestières Régionales du Canton du Valais (CAFOR)

## Fournier Didier

CONSEILLER COMMUNAL DE 2005 À 2008

- de 2005 à 2008:
- président de la commission «formation et emploi»
  - membre de la commission «scolaire»
  - membre de la commission «affaires sociales»
  - membre du Conseil de fondation «EMS Foyer Ma Vallée»
  - délégué au Conseil d'administration de Nendaz Tourisme SA
  - délégué au Comité de direction de l'Association pour le CMS du Vallon de la Printse
  - délégué au Comité de l'Association des Ateliers du P'tit Bec

## Fournier Yves-Alain

CONSEILLER COMMUNAL DE 2001 À 2008

- de 2001 à 2008:
- président de la commission «scolaire»
- de 2001 à 2004:
- membre de la commission «promotion économique»
- de 2001 à 2008:
- délégué au comité de la société de développement de Veysonnaz
  - délégué à l'assemblée générale de l'hôpital Sion-Hérens-Conthey
  - délégué à la commission scolaire de Veysonnaz
- de 2005 à 2008:
- délégué à l'Association pour les soins dentaires à la jeunesse
  - délégué au Conseil d'administration de Nendaz Tourisme SA

## Liste des anciens conseillers communaux en vie le 1<sup>er</sup> janvier 2009

		CONSEILLER COMMUNAL DE... À...
Bornet Alphonse	Beuson	1961 - 1968
Bornet Jean-Paul	Beuson	1985 - 1992
Bornet Joseph	Brignon	1981 - 1988
Bornet Pierre-André	Sion (président)	1973 - 1984
Bourban Gisèle	Saclentse	1997 - 2008
Bourban Jacques	Haute-Nendaz	1997 - 2008
Bourban Narcisse	Haute-Nendaz	1993 - 2004
Broccard Léon	Basse-Nendaz (vice-président)	1969 - 1976
Carthoblaz Philippe	Beuson	1989 - 1992
Clerc François	Aproz	1957 - 1964
Clerc Jean-Marie	Aproz	1985 - 1992
Darioly Jacky	Aproz	1993 - 2000
Délèze Firmin	Haute-Nendaz (vice-président)	1969 - 1972 / 1974 - 1984
Favre Michel	Baar	1999 - 2000
Follonier Luc	Haute-Nendaz	1977 - 1988
Fournier Albert	Haute-Nendaz (président)	1985 - 2000
Fournier Albert	Brignon	1997 - 2004
Fournier Bernard	Basse-Nendaz	1993 - 2004
Fournier Didier	Basse-Nendaz	2005 - 2008
Fournier Francis	Haute-Nendaz (président)	1957 - 1972
Fournier Jean-Maurice	Haute-Nendaz	1981 - 1988
Fournier Lévy	Haute-Nendaz	1965 - 1968
Fournier Marcel	Brignon	1965 - 1968
Fournier Michel	Basse-Nendaz (vice-président)	1985 - 1996
Fournier Roger	Brignon	1973 - 1976
Fournier Yves-Alain	Biolleys / Brignon	2001 - 2008
Fragnière Candide	Clèbes	1977 - 1984
Glassey Pierre	Baar	1977 - 1984
Lathion Jean-Marc	Haute-Nendaz	1981 - 1992
Lathion Léonard	Bieudron	1989 - 1996
Mariéthoz Bernard	Haute-Nendaz	1989 - 1996
Mariéthoz Francis	Sion	1961 - 1968
Mariéthoz Gabriel	Haute-Nendaz	1985 - 1992
Martignoni Yves-Laurent	Haute-Nendaz	2001 - 2004
Michelet Freddy	Haute-Nendaz	1977 - 1980
Michelet Nicolas	Aproz	1993 - 2000
Perrier Bernard	Haute-Nendaz	1993 - 1996
Pitteloud Emmanuel	Sion	1973 - 1980
Pitteloud Fernand	Basse-Nendaz	1957 - 1964
Praz André	Fey	1981 - 1988
Praz Jean-Jacques	Haute-Nendaz	1973 - 1976
Praz Max-André	Clèbes	1985 - 1992
Rossini François	Aproz	1965 - 1972



## Mérites et distinctions sportifs et culturels 2009

discours de Nadine Venetz

C'est avec un immense plaisir que j'accomplis l'agréable mission de vous accueillir à cette cérémonie placée sous le signe des valeurs humaines pour la traditionnelle remise

- des distinctions sportives,
- des distinctions culturelles,
- du mérite sportif,
- du mérite spécial.

Chaque année notre commune tient à honorer vos résultats, votre engagement ou votre parcours par la remise de distinctions et mérites, en signe de sincère et cordiale reconnaissance. Vos titres glanés en 2008, de quelques niveaux soient-ils, sont le fruit de l'effort, de la volonté, de la persévérance, autant de preuves d'enthousiasme et de ténacité qui font aussi la fierté de vos parents, de vos proches, des habitants de votre commune.

Tout cela mérite d'être mis en avant. Votre engagement se voit récompensé par un classement dans les premiers rangs et vous faites partie des meilleurs, BRAVO A TOUS!

En dehors du bien-être et de la satisfaction que procure la pratique du sport, l'éthique sportive quant à elle développe des valeurs fortes telles que le fairplay, la solidarité, le respect mutuel.

De même, tous les chemins de la culture, qu'ils soient littéraires ou musicaux, sont des chemins de construction personnelle, dimension essentielle de l'épanouissement des êtres humains que ce soit de façon individuelle ou en

société avec leurs projets en commun. La culture et le sport sont des liens sociaux et, à travers la musique et les équipes sportives par exemple, ce sont d'extraordinaires projets populaires et sociaux qui se créent.

Dans notre société, nous avons besoin de gens comme vous, des battants, des moteurs qui peuvent entraîner d'autres personnes dans leur sillage. Je pense particulièrement à toute la jeunesse qui a besoin de ces repères pour progresser.



Nous honorons, par le MERITE, deux personnes engagées dont le parcours est exemplaire et qui nous offrent à tous une belle leçon d'humanité, de dévouement aux autres, de solidarité. Contrairement à d'autres communes où la remise des mérites a lieu beaucoup plus tôt dans la saison, nous avons choisi la date du 7 mai parce que, justement, elle a lieu dans toute la dynamique de manifestations extraordinaires de solidarité et de sportivité sur notre commune: «Le Solid'air» en premier lieu et «La Suisse bouge» en parallèle.

Deux manifestations parfaitement rôdées et dont je tiens à saluer le travail des organisateurs qui consacrent beaucoup de temps à leur réussite.

Sans pouvoir tous les citer, merci à vous, merci de vous engager autant et d'offrir ces moments de bonheur, de partage et de loisirs aux habitants de notre commune et à tous nos voisins. Pour cette 5<sup>e</sup> édition, le comité de Solid'air nous propose un spectacle hors du commun, des grands moments de rires, avec, comme invitée, Liane Foly dans son show «La Folle Parenthèse». Cette artiste est, dit-on, capable des pires folies sur scène... C'est le cadeau que nous avons choisi de vous faire et nous espérons de tout cœur avoir fait le bon choix. En compagnie de cette artiste, nous vous souhaitons de passer un très agréable moment de détente!

Ce présent est accompagné d'un cadre en bois où les distinctions et mérites ont été personnalisés. Le support a été réalisé dans les ateliers protégés de la FOVAM à Sion, où le personnel a mis, spécialement pour cette occasion, tout son savoir-faire et son cœur.

Permettez-moi, en guise de conclusion, de renouveler toutes mes félicitations aux jeunes sportifs, virtuoses et adultes confirmés qui sont ici avec nous aujourd'hui et qui présentent de véritables modèles pour les générations présentes et futures.

Puissiez-vous continuer à donner autant de plaisir aux amateurs de votre discipline.

Ce soir est une fête, la fête de la réussite, alors savourons ce moment. Merci de votre attention.

# plan de scolarité 2009-2010

Ouverture des classes: 20.08.2009  
Clôture des classes: 25.06.2010

## VACANCES ET CONGÉS

### AUTOMNE

- du mercredi 21 octobre 2009 à midi
- au lundi 2 novembre 2009, au matin

### IMMACULÉE CONCEPTION

- mardi 8 décembre 2009

### NOËL

- du mercredi 23 décembre 2009 à midi
- au jeudi 7 janvier 2010, au matin

### CARNAVAL

- du vendredi 12 février 2010, au soir
- au lundi 22 février 2010, au matin

### SAINT-JOSEPH

- vendredi 19 mars 2010

### PÂQUES

- du mercredi 31 mars 2010, au soir
- au lundi 12 avril 2010, au matin

### ASCENSION

- du mercredi 12 mai 2010, à midi
- au lundi 17 mai 2010, au matin

### PENTECÔTE

- lundi 24 mai 2010

### FÊTE-DIEU

- jeudi 3 juin 2010

Vous trouverez les informations habituelles concernant la scolarité 2009/2010 dans le Nendaz Panorama du mois d'août 2009.



## les décharges sauvages et l'évacuation des déchets

par **Christophe Praz**

En date du 20 juin 2007, le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté concernant les feux de déchets en plein air. Une information à ce sujet a été publiée dans le bulletin officiel du 29 juin 2007 et l'interdiction de brûler, sauf dérogation, est entrée en vigueur à la même date.

Depuis l'entrée en force de l'interdiction, la police municipale a constaté une forte augmentation des décharges sauvages sur l'ensemble du territoire communal. L'abandon des déchets en des endroits improvisés, principalement en forêt, dans les taillis, en bordure de routes et chemins ainsi que dans et aux abords des cours d'eau ne peut en aucun cas être toléré au vu des possibilités d'évacuation mis en place par l'administration.

### Evacuation des déchets

Deux principaux sites sont à disposition des habitants de Nendaz. Il s'agit de la décharge et déchetterie des Eterpas à Fey et du centre de tri EcoBois à Vétroz. Pour les déchets spéciaux tels que solvants, peintures, déchets carnés, il existe la possibilité de les amener directement à l'usine de traitement des ordures (UTO) à Uvrier.

### Horaire d'ouverture

- DÉCHARGE D'ETERPAS
- en été (1<sup>er</sup> avril au 30 novembre): tous les après-midi de 13h à 17h et les samedis de 9h à 17h

- en hiver (1<sup>er</sup> décembre au 31 mars): les mercredis de 13h à 17h et les samedis de 9h à 17h

### • CENTRE DE TRI ECOBOIS

- en été (1<sup>er</sup> mars au 31 octobre): du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 18h samedi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h
- en hiver (1<sup>er</sup> novembre au 28 février): du lundi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.



### Carte d'accès

Afin de pouvoir accéder à ces deux décharges, chaque habitant a reçu une carte de légitimation sur laquelle figurent toutes les informations nécessaires à l'évacuation des déchets. Le détenteur de cette dernière a l'obligation de la présenter au personnel de la déchetterie avant de déposer ses déchets.

Nous profitons pour vous rappeler que la validité de la carte d'accès 08 en votre possession est **PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2009.**

### Dérogation feux en plein air

Seul le service de protection de l'environnement de l'Etat du Valais est habilité à décerner ces dérogations. Le formulaire de demande de dérogation pour des feux en plein air peut-être téléchargé sur le site [www.nendaz.org](http://www.nendaz.org) sous la rubrique téléchargement puis l'onglet police. Ledit formulaire peut également être retiré au guichet de la police municipale à Haute-Nendaz. La demande doit être dûment remplie et signée, puis envoyée à l'administration communale à Basse-Nendaz.



### Ramassage du papier et des objets encombrants

Le ramassage du papier et carton est toujours en vigueur. Il a lieu une fois par mois. De plus, des moloks spécialement prévus à cet effet ont été installés à Haute-Nendaz (en face de la Coop), à Basse-Nendaz (au départ de la route de Fey) ainsi qu'à l'entrée du village de Beuson (côté Basse-Nendaz). Le ramassage des objets encombrants est mis en place deux fois par année, au printemps (en avril-mai) et en automne (en octobre-novembre). Durant quelques jours, village par village, des bennes sont à votre disposition. Lors de ce ramassage, il est demandé aux personnes d'effectuer le tri des objets selon les informations inscrites sur les bennes.

### Acheminement des déchets des ménages

	ETERPAS	ECOBOIS	COMMERCES
Matériaux inertes, terre, pierre	✓	✓	
Bois	✓	✓	
Déchets verts, gazon, taille	✓	✓	
Souches d'arbres		✓	
Fumier		✓	
Piles		✓	✓
Néons		✓	✓
Huiles		✓	
Ferraille	✓	✓	
Plastique	✓	✓	
PET, canettes, alu		✓	✓
Batteries	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✓
Matériel électronique/électroménager	✓	✓	✓
Textiles		✓	
Epaves automobiles	✓		
Citernes	✓		

### Surveillance, contrôle, amende

La police municipale a reçu pour mission d'inspecter régulièrement les endroits servant de décharges inappropriées, d'identifier les personnes déversant toute sorte de déchets et de les amender.

Des contrôles seront également effectués aux abords des points de collectes des ordures ménagères (cabanons, moloks).

Le montant de l'amende qui sera infligée au contrevenant est de Frs 500.-



### Conclusion

La commune de Nendaz et la police municipale comptent sur l'apport de chacun afin d'enrayer ce fléau. Pour ce faire, nous invitons tous les habitants à respecter strictement les réglementations et directives en vigueur. L'attention apportée lors du tri des déchets doit être poursuivie, mais un effort supplémentaire doit être fourni lors de l'élimination de ceux-ci.

Merci de votre collaboration.

Votre police municipale ■

*NB. Les photos qui illustrent cet article ont été prises sur le territoire de notre belle commune!*



## Programme des lotos 2009-2010

### Octobre 2009

Dimanche	4	Les Hospitaliers de Lourdes
Dimanche	11	Choeur de l'Amitié, à Baar
Dimanche	18	Club de Montagne de Fey, à Fey
Samedi	24	Parti socialiste, à Aproz
Dimanche	25	HC Nendaz
Samedi	31	Eglise de Fey, à Fey

### Novembre 2009

Dimanche	8	Ej'Ecochyoeu
Dimanche	15	La Rosablance
Dimanche	22	Secours mutuel
Dimanche	29	Eglise de Basse-Nendaz

### Décembre 2009

Dimanche	6	Echo du Mont, à Aproz
Dimanche	13	La Concordia
Dimanche	20	Chapelle de Brignon
Dimanche	27	Les Amis de Saclentse, au Bleusy

## Programme des concerts 2010

### Mars 2010

Samedi	6	St-Michel, à Haute-Nendaz
Samedi	13	La Rosablance, à la Biolette
Jeudi	18	La Caecilia, à Fey
Samedi	20	Echo du Mont, à la Biolette
Samedi	27	La Concordia, à la Biolette
Samedi		Le Muguet, à Conthey

### Avril 2010

Samedi	10	Le Choeur de l'Amitié, à Baar
Samedi	17	La Davidica, à la Biolette
Samedi	24	44 <sup>e</sup> Amicale des Fanfares Démocrates
Dimanche	25	Chrétiennes du District de Conthey

### Janvier 2010

Dimanche	3	Ski club Arpettaz
Dimanche	10	Choeur St-Michel
Dimanche	17	La Chanson de la Montagne
Dimanche	24	La Caecilia, à Fey
Dimanche	31	La Davidica

### Février 2010

Dimanche	7	FC Aproz, à Aproz
Dimanche	14	Centre médico-social
Dimanche	21	FC Nendaz
Dimanche	28	Le Muguet, à Aproz

### Vacances d'automne

La Chanson de la Montagne, à la Biolette

### Décembre

Samedi	4	Ej'Ecochyoeu, à la Biolette
--------	---	-----------------------------

Sous réserve de modifications

# mémento

<b>Administration communale</b>	Tél. 027 289 56 00 - fax 027 289 56 01 : ouverture des bureaux tous les après-midi de 14h00 à 18h00, sauf le samedi Secrétariat: tél. 027 289 56 00 - fax 027 289 56 01 - commune@nendaz.org Cadastre: tél. 027 289 56 60 - cadastre@nendaz.org Comptabilité et fiscalité: tél. 027 289 56 20 - comptabilite@nendaz.org - fiscalite@nendaz.org Contrôle des habitants: tél. 027 289 56 30 - habitant@nendaz.org Police communale: tél. 027 289 56 40 - police@nendaz.org Edilité: tél. 027 289 56 50 - edilite@nendaz.org Travaux publics: tél. 027 289 56 17 - travauxpublics@nendaz.org Service social, bureau foyer Ma Vallée, 1996 Basse-Nendaz Horaires: du lundi au vendredi de 14h à 17h et les mardis de 14h à 19h Tél. 027 289 57 00 - fax 027 289 57 01 - social@nendaz.org																
<b>AVS</b>	M. Pascal Praz, agent local AVS, bureau, téléphone et horaires = idem service social																
<b>Bibliothèque communale</b>	Au centre scolaire de la Biolette - ouverture au public, lundi de 14h00 à 19h00, mercredi de 14h00 à 19h00, jeudi de 14h00 à 17h00, vendredi de 14h00 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00, tél. 027 288 13 45 - bibliotheque@nendaz.org Pendant les vacances d'été, la bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi																
<b>Centre médico-social</b>	Bureau, téléphone et horaires = idem service social Permanences: service infirmier: du lundi au vendredi, de 13h30 à 14h30 service d'aide familiale: les lundis et jeudis, de 13h30 à 14h30 service d'assistance sociale: du lundi au vendredi de 08h00 à 09h30																
<b>Chambre pupillaire</b>	Présidente: M <sup>me</sup> Mireille Fournier, Basse-Nendaz Secrétariat: bâtiment communal, Basse-Nendaz. Horaires: les mardis et jeudis de 14h00 à 16h30, tél. 027 289 56 80 - fax 027 289 57 01 - pupillaire@nendaz.org																
<b>Dépôt du service d'entretien</b>	Aux Bouillets, service d'entretien travaux publics, tél. 027 289 56 15 - Service d'entretien d'eau potable, tél. 027 289 56 11 - Fax 027 289 56 13 - voirie@nendaz.org - servicedeseaux@nendaz.org																
<b>Direction des écoles</b>	Cycle d'orientation, M. Claudy Bourban, Brignon, tél. 027 289 56 72 - direction@ecolenendaz.ch																
<b>Distribution d'électricité</b>	SEIC Service électrique intercommunal S.A., 1904 Vernayaz, tél. 027 763 14 11, en cas de panne service de piquet, tél. 027 764 14 03																
<b>Etat civil</b>	Bureau d'arrondissement Sion, tél. 027 606 33 40																
<b>Feu</b>	Commandant des pompiers, M. Guillaume Fournier, Beuson, tél. 079 608 07 13 - n° d'alarme 118																
<b>Foyer Ma Vallée</b>	Tél. 027 289 57 00 - fax 027 289 57 01 - mavallee@nendaz.org																
<b>Garde chasse</b>	M. Christian Bornet, tél. 027 288 26 26 ou 079 355 39 19																
<b>Hôpital de Sion</b>	Tél. 027 603 40 00 - heures des visites: 13h00 à 16h00 et 18h00 à 19h30																
<b>Juge de commune</b>	M. Olivier Devènes, tél. 027 288 35 50 et 079 628 59 63																
<b>Médecins</b>	M <sup>me</sup> Sylviane Boissard-Blanc, Haute-Nendaz, tél. 027 288 15 34 M. Jean-Rémy Claivaz, Haute-Nendaz, tél. 027 288 32 32 M. Jean-Olivier Praz, Haute-Nendaz, tél. 027 288 70 88																
<b>Objets trouvés</b>	Police municipale, tél. 027 289 56 40																
<b>Nendaz Tourisme</b>	1997 Haute-Nendaz, tél. 027 289 55 89 - Fax 027 289 55 83 - info@nendaz.ch <table><thead><tr><th></th><th>LUNDI-VENDREDI</th><th>SAMEDI</th><th>DIMANCHE</th></tr></thead><tbody><tr><td>Haute saison été</td><td>09h00 - 12h30 13h30 - 18h00</td><td>09h00 - 12h30 13h30 - 18h00</td><td>09h00 - 14h00</td></tr><tr><td>Haute saison hiver</td><td>09h00 - 12h30 13h30 - 18h30</td><td>09h00 - 12h30 13h30 - 18h30</td><td>09h00 - 14h00</td></tr><tr><td>Entre saison</td><td>09h00 - 12h00 14h00 - 18h00</td><td>09h00 - 12h00 14h00 - 18h00</td><td></td></tr></tbody></table>		LUNDI-VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Haute saison été	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 14h00	Haute saison hiver	09h00 - 12h30 13h30 - 18h30	09h00 - 12h30 13h30 - 18h30	09h00 - 14h00	Entre saison	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	
	LUNDI-VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE														
Haute saison été	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 14h00														
Haute saison hiver	09h00 - 12h30 13h30 - 18h30	09h00 - 12h30 13h30 - 18h30	09h00 - 14h00														
Entre saison	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00															
<b>Paroisse</b>	Basse-Nendaz, tél. 027 288 22 50 - Bertelletto Léonard																
<b>Pharmacie</b>	De Nendaz, tél. 027 288 16 66																
<b>Police cantonale, Haute-Nendaz</b>	Tél. 027 288 28 55																
<b>Président</b>	M. Francis Dumas, Baar - reçoit sur rendez-vous, tél. 079 221 07 23																
<b>Ramona</b>	M. Xavier D'Amico, Basse-Nendaz, tél. 027 288 67 12																
<b>Pro Senectute</b>	Service social en faveur des personnes âgées, rue des Tonneliers 7, Sion, tél. 027 322 07 41																